

RÉFORME DE LA RECHERCHE

La rupture par le compromis ?



Le Rapport des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, remis au président de la République en décembre, annonce des mesures inspirées par une large consultation nationale. Mais ces propositions sont-elles à la hauteur de l'enjeu ?

François Hollande, entouré de Françoise Barré-Sinoussi et Vincent Berger, reçoit le Rapport des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Quelle sauce les chercheurs et les universitaires vont-ils être mangés ? On peut se poser la question à la lecture du Rapport de synthèse remis à François Hollande par Françoise Barré-Sinoussi (☛) et Vincent Berger (☛), respectivement présidente et rapporteur du comité de pilotage des Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. Première étape vers le vote au printemps prochain d'une loi-cadre qui remplace la loi de 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et la loi de programme pour la recherche de 2006, ce texte annonce un « *cap de civilisation* » à franchir. Mais la méthode consultative était-elle adaptée à l'ambition ? Cinq cents réunions, avec plus de 20 000 participants - étudiants, élus, chercheurs, partenaires sociaux,

associations, organismes de recherche -, ont précédé les Assises territoriales, tandis que 700 personnes ont pris part aux Assises nationales. « *Nous voulions renouveler la confiance en libérant la parole. Mais tout le monde n'approuvera pas notre synthèse, le consensus étant impossible. C'est un compromis* », avance, prudent, le président d'université Vincent Berger. Priorité à la jeunesse oblige, le Rapport préconise de consacrer plus d'efforts à la réussite des étudiants inscrits en licence : augmentation du nombre d'enseignants, mise en place de dispositifs de soutien, création de premières années plus généralistes, inscription en IUT et en BTS réservée en priorité aux élèves des bacs pros et technologiques, coopération entre classes prépas et universités. La réforme des études en santé, quant à elle, viendra dans un second temps.

En matière de gouvernance, le Rapport veut rompre avec l'esprit de la précédente ère présidentielle. Il prône, contre la culture du chef

« Nous voulions renouveler la confiance en libérant la parole »

et de la nomination, plus de collégialité au sein de l'université, y compris pour le recrutement et la gestion des personnels. Et veut simplifier le « *mikado institutionnel* » actuel : les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) deviendraient de « *grandes universités démocratiques* » et les Initiatives

La réussite des étudiants est une priorité



☛ **Françoise Barré-Sinoussi** : unité Régulations des infections rétrovirales, Institut Pasteur - Paris 12 Créteil
☛ **Vincent Berger** : Président de l'Université Paris Diderot - Paris 7

d'excellence (Iindex), des programmes sans personnalité morale gérés par l'université. Car pour le rapporteur, « *il est compliqué, confus et délétère de sanctuariser la gouvernance des Iindex hors de l'université. Elle conduit à séparer bons et mauvais chercheurs - une vision manichéenne qui fait de l'excellence une rente ! Or, ce qui est excellent, ce ne sont pas tant les chercheurs que leurs travaux, parfois après des années de traversée du désert.* » Et comment les programmes scientifiques seront-ils évalués ? L'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres), vivement critiquée lors des débats, serait redéfinie, mais pas supprimée comme le réclamaient certains. Elle devrait demander moins de bureaucratie aux chercheurs et leur rendre des avis motivés plutôt que des notes. Surtout, le Rapport prend acte d'un trop grand écart entre les dotations pérennes des laboratoires, à renforcer, et les financements sur projets. Les dépenses de recherche publique non militaire pourraient dépasser 0,85 % du produit intérieur brut (PIB) (☛), contre 0,55 % actuellement. Est-ce un

« Ce qui est excellent, ce ne sont pas tant les chercheurs que leurs travaux, »

cap ou un pic ? Une promesse insuffisante ou une ambition réaliste ? Quant aux appels à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR), jugés trop chronophages pour un taux d'échec de 80 %, le texte préconise de les faire précéder d'une épreuve allégée d'admissibilité, pour laquelle seul un programme scientifique court est demandé, sans éléments financiers détaillés. Le montant de la dotation des projets pourrait augmenter pour mieux coller à leur coût réel, et être alloué pour cinq ans, au lieu d'un à trois ans actuellement. Enfin, la recherche et l'enseignement supérieur à l'étranger souffriraient encore maintenant d'un pilotage « émietté » entre différentes tutelles (ministères des Affaires étrangères, de l'Agriculture,...). Face à ce manque de cohérence, le ministère de la Recherche pourrait coordonner les projets, menés dans les ambassades, les instituts, à l'IRD, au CIRAD, etc. Il encouragerait aussi les carrières internationales, qui pourraient être intégrées au calcul des retraites. Toutes ces propositions n'ont certes pas le parfum d'une révolution. Et on peut se demander si elles parviendront à apaiser les tensions entre État, universitaires et chercheurs ? Réponse lorsque le projet de loi du gouvernement sera rendu public. ■

Nicolas Rigaud

INTERNET

LA RECHERCHE CLINIQUE FRANÇAISE S'OFFRE UN NOUVEAU SITE

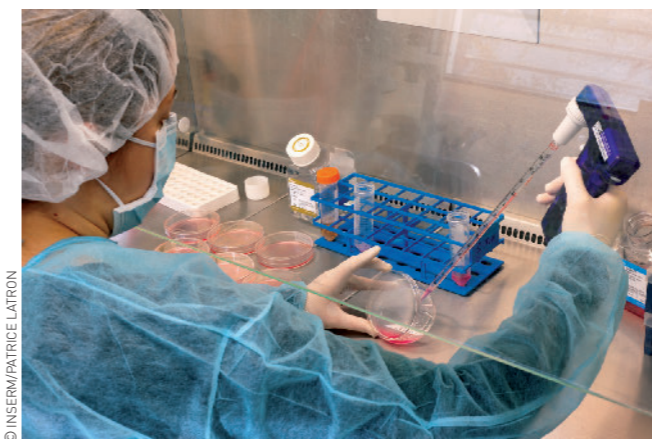
L'infrastructure nationale de recherche clinique F-CRIN (French Clinical Research Infrastructure Network) vient de lancer son site Internet. Réseau mis en place dans le cadre des Investissements d'avenir, F-CRIN est la composante française d'ECRIN (European Clinical Research Infrastructures Network), une infrastructure européenne soutenant la réalisation d'essais

cliniques multinationaux. Il a vocation à soutenir l'engagement et la visibilité de la recherche clinique française dans des projets européens et multinationaux. Sur son site, vous trouverez une présentation de l'infrastructure : ses missions, son organisation, son action et ses projets.

www.f-crin.org

Produit intérieur brut

Indicateur économique utilisé pour mesurer la production dans un pays donné



© INSERM/PATRICE LATIRON

www.assises-esr.fr

FORMATION

LES MÉDIAS SUR LE BOUT DES DOIGTS

Vous êtes chercheur(euse) et vous rencontrez les journalistes fréquemment ? Ou vous pensez être amené(e) à rencontrer les médias prochainement ? Vous souhaitez pour cela :

- connaître les médias et leur fonctionnement,
- prendre en compte

leurs contraintes pour vous exprimer en conséquence,

- apprendre à cibler vos messages et aller à l'essentiel dans un langage clair et précis,
- délivrer et contrôler votre message,
- vulgariser une information scientifique,

• savoir répondre aux questions des journalistes.

Le bureau des Formations scientifiques et de soutien à la recherche du département des Ressources humaines, en collaboration avec le service de presse de l'Inserm, vous

propose la formation Médiatraining scientifique. Objectif : que les chercheurs découvrent les facteurs clés de réussite d'une interview ou d'un débat et, d'une façon générale, qu'ils acquièrent les recettes pour réussir une prestation médiatique.

→ **Prochaine session : les 4 et 5 avril 2013**
Attention, nombre de places limité
Date limite d'inscription : jeudi 21 février 2013

Contact : Céline Girard, DRH/Bureau des formations scientifiques et de soutien à la recherche celine.girard@inserm.fr tél : 01 44 23 61 30

Programme et inscription : www.sirene.inserm.fr ou www.rh.inserm.fr